Message d'intérêt public

Le 6 décembre 2018

Avertissement : arnaque téléphonique

MONCTON – Le Service d'incendie de Moncton souhaite avertir les résidants qu'une arnaque téléphonique a été signalée, et renforcer que le Service d'incendie (aucun service municipal, d'ailleurs) ne demanderait jamais de dons en argent d'une telle façon. Les campagnes de collecte de fonds à l'appui d'organismes communautaires sont toujours clairement identifiées.

D'après les plaintes reçues, des individus solliciteraient par appel téléphonique des dons de divers montants, dont 100 $, 200 $ et même plus de 300 $, en disant que les fonds appuieraient le refuge d'hiver pour les sans-abris ouvert la semaine dernière.

La Ville de Moncton tient donc à rappeler aux citoyens qu'il ne faut en aucun cas donner ses informations financières (carte de crédit) ou personnelles au téléphone à un individu ou un organisme inconnu.

Si vous avez reçu un tel appel, il faut le signaler au Centre antifraude du Canada, par téléphone (sans frais) au 1-888-495-8501 ou par Internet sur le site Web à **http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm**.

Si vous avez donné des fonds, veuillez communiquer avec le service régional Codiac de la GRC au 506-857-2400.

-30-

Information :

Isabelle LeBlanc
Communications, Ville de Moncton
506-853-3592 / isabelle.leblanc@moncton.ca